



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119602

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/11/2023
7 500

Raison sociale : VILLARD CHAURY

14 PLACE DES JARDINS
69610 GREZIEU-LE-MARCHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 04 78 44 48 98

Fax :

Portable : 06 33 72 74 53

Siret : 501 860 001 00012

Site Internet :

Code NACE : 4322A

E-mail : accueil@villardchaury.fr

Numéro caisse de congés payés : 8009706

Responsabilité légale :
CHAURY FABIEN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AP376265

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AP376265

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/02/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	13/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/01/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/02/2024
o Chaudière bois	21/01/2021
o Poêle ou insert bois	21/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.